

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

La Société ZITOUNA TAKAFUL

Siège social : Immeuble ZITOUNA TAKAFUL, avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053, Tunis.

La société ZITOUNA TAKAFUL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 18 avril 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI & Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

Actif du bilan (exprimé en dinars) arrêté au 31/12/ 2017

	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	amortissement et provisions	Net	Net
AC1 Actifs incorporels	907 000	855 505	51 495	82 548
AC11 Investissements de recherche et développement	889 300	837 805	51 495	82 548
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	17 700	17 700	0	0
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
AC2 Actifs corporels d'exploitation	2 792 589	1 685 539	1 107 050	791 225
AC21 Installations techniques et machines	2 474 035	1 446 986	1 027 050	700 533
AC22 Autres installation, outillage et mobilier	318 554	238 554	80 000	90 692
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours			-	-
AC3 Placements	56 475 561		56 475 561	39 531 178
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	2 740 684		2 740 684	
AC324 Bons et obligation emis par des entreprises avec les quelles l'entreprise d'assu	8 000 000		8 000 000	3 000 000
AC33 Autres placements financiers	0			
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	1 489 999		1 489 999	299 999
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	40 000		40 000	50 000
AC333 Prêts hypothécaires	0			
AC334 Autres prêts	0			
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	43 824 000		43 824 000	35 878 000
AC336 Autres	8 651		8 651	8 651
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	372 227		372 227	294 528
AC5 Part des réassurances dans les provisions techniques	5 158 429		5 158 429	3 104 265
AC510 Provisions pour primes non acquises	2 430 467		2 430 467	1 899 884
AC520 Provisions d'assurance vie	740 325		740 325	500 948
AC530 Provisions pour sinistre (vie)	96 249		96 249	0
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	1 891 388		1 891 388	703 433
AC6 Créances	14 962 355		13 096 601	10 781 403
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	13 648 950	1 822 555	11 826 395	9 869 385
AC611 Primes acquises et non émises	-449 771		-449 771	-630 222
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	12 004 502	1 726 461	10 278 040	8 657 086
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	2 094 219	96 094	1 998 126	1 842 522
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	2 896		2 896	0
AC63 Autres créances	1 310 509	43 199	1 267 311	912 018
AC631 Personnel	6 377		6 377	25 763
AC632 Etat, organismes desécurité social, collectivités publiques	1 081 595		1 081 595	662 371
AC633 Débiteurs divers	222 538	43 199	179 339	223 884
AC7 Autres éléments d'actif	11 260 270	3 421 395	7 838 875	6 733 265
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	2 517 129		2 517 129	2 006 252
AC72 Charges reportées	0			
AC721 frais d'acquisition reportés	3 854 000		3 854 000	3 496 200
AC722 Autres charges à répartir	3 421 395	3 421 395	0	0
AC733 Autres comptes de régularisation actif	0		0	0
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	1 152 012		1 152 012	917 328
AC732 Estimations de réassurance - acceptation	0		0	0
AC733 Autres comptes de régularisation	315 735		315 735	313 485
Total de l'actif	91 556 205	7 784 995	83 728 011	61 023 885

Capitaux propres et passif (exprimé en dinars) arrêté au 31/12/ 2017

	31/12/2017	31/12/2016
CP1 Capital social ou fonds équivalent	15 000 000	15 000 000
CP5 Résultat reporté	-4 994 657	-7 485 228
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	10 005 343	7 514 772
CP6 Résultat de l'exercice	3 452 881	2 490 570
Total capitaux propres avant affectation	13 458 224	10 005 343
PA2 Provisions pour autres risques et charges	400 000	500 000
PA23 Autres provisions	400 000	500 000
PA3 Provisions techniques brutes	61 736 146	44 134 125
PA310 Provisions pour primes non acquises	16 188 262	12 806 262
PA320 Provisions d'assurance vie	23 095 635	16 362 979
PA330 Provisions pour sinistre (vie)	250 286	107 073
PA331 Provision pour sinistre (non vie)	21 949 851	14 677 165
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	252 112	180 647
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	3 607 948	2 430 146
PA6 Autres dettes	4 331 929	3 838 401
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	168 306	41 809
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	2 125 093	1 889 766
PA63 Autres dettes	1 533 397	1 036 926
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	120 449	112 449
PA632 Personnel	402 340	204 837
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectives publiques	1 010 608	719 640
PA64 Créiteurs divers	505 133	869 901
PA7 Autres passifs		
PA712 Autres comptes de régularisation passif	193 764	115 870
Total du passif	70 269 787	51 018 542
Total des capitaux propres et du passif	83 728 011	61 023 885

Etat de Résultat technique de l'assurance et ou de réassurance non vie (exprimé en dinars)

Période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017

Notes		Opérations brutes 31/12/2017	Cessions 31/12/2017	Opérations nettes 31/12/2017	Opérations nettes 31/12/2016	
PRNV1	Primes acquises (-)	+	31 562 456	5 149 919	26 412 537	21 248 411
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	34 944 456	5 680 502	29 263 954	24 020 108
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-	3 382 000	530 583	2 851 417	2 771 697
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	1 432 146		1 432 146	947 046
CHNV1	Charge de sinistres		19 600 484	1 952 326	17 648 158	14 414 966
CHNV11	Montants payés	-	12 327 797	764 371	11 563 427	8 789 067
CHNV12	Variation de provision pour sinistres	-	7 272 687	1 187 955	6 084 732	5 625 898
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	-	71 465		71 465	- 130 139
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes					
CHNV4	Frais d'exploitation		8 635 484		7 350 158	5 928 205
CHNV41	Frais d'acquisition	-	7 707 837		7 707 837	6 936 628
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+	357 800		357 800	1 225 200
CHNV43	Frais d'administration	-	1 285 447		1 285 447	1 264 528
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	+		1 285 326	1 285 326	1 047 751
CHNV5	Autres charges techniques	-	540 092		540 092	736 310
RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance (et/ou de la réassurance non vie)		4 147 077	- 1 912 267	2 234 810	1 246 116

Etat de Résultat technique de l'assurance et ou de réassurance vie (exprimé en dinars)

Période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017

Notes		Opérations brutes 31/12/2017	Cessions 31/12/2017	Opérations nettes 31/12/2017	Opérations nettes 31/12/2016
PRV1	Primes	+ 9 595 711	1 172 299	8 423 412	6 407 693
PRV11	Primes émises et acceptées	+ 9 595 711	1 172 299	8 423 412	6 407 693
PRV2	Produits de placements	+ 1 094 788		1 094 788	751 512
PRV21	Revenus des placements	+ 1 094 788		1 094 788	751 512
PRV22	Produits des autres placements				
CHV1	Charge de sinistres	670 958	194 068	476 890	195 357
CHV11	Montants payés	- 527 744	97 819	429 926	163 411
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 143 213	96 249	46 964	31 945
CHV2	Variation des autres provisions techniques	- 6 732 656	239 377	6 493 280	4 786 053
CHV4	Frais d'exploitation	- 1 807 342	493 427	1 313 915	781 800
CHV41	Frais d'acquisition	- 1 363 500		1 363 500	898 571
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
CHV43	Frais d'administration	- 443 841		443 841	363 135
CHV44	Commissions reçues des réassureurs		493 427	493 427	479 906
CHV5	Autres charges techniques	- 148 211		148 211	204 835
CHV9	Charges de placements	- 50 086		50 086	40 849
CHV93	Charges de gestion des placements	- 50 086		50 086	40 849
RTV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	1 281 245	- 245 428	1 035 818	1 150 312

Etat de Résultat (exprimé en dinars)
Période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017

		31/12/2017	31/12/2016
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance non vie	2 234 810	1 246 116
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance vie	1 035 818	1 150 312
PRNT 1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)	1 632 811	1 111 546
	PRNT 11 Revenus des placements	1 632 811	1 111 546
	Sous total 1	4 903 439	3 507 974
PRNT 3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance vie		
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ ou réassurance non vie)	147 991	115 279
	CHNT 11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	147 991	115 279
	Sous total 2	147 991	115 279
CHNT 2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ ou de la réassurance non vie	1 432 146	947 046
PRNT 2	Autres produits non techniques	232 255	123 003
CHNT 3	Autres charges non techniques	3 098	1 064
	Résultat provenant des activités ordinaires	3 552 458	2 567 588
CHNT 4	Impôts sur le résultat	95 488	71 375
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	3 456 970	2 496 213
PRNT 4	Gains extraordinaires	1 438	247
CHNT 5	Pertes extraordinaires	5 527	5 890
	Résultat extraordinaire	-4 089	-5 643
	Résultat net de l'exercice	3 452 881	2 490 570
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	3 452 881	2 490 570

Tableau des engagements reçus et donnés

		2017	2016
HB1	Engagements reçus	0	0
HB2	Engagements donnés	0	0
	HB 21 Avals, cautionset garanties de crédit données		
	HB 22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente		
	HB 23 Autres engagements sut titres, actifs ou revenus		
	HB 24 Autres engagements donnés		
HB 3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0	0
HB 4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0	0
HB 5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0	0
HB 6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0	0

Etat de flux de trésorerie (méthode directe)
Période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017
(exprimé en dinars)

		2 017	2 016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissement des primes reçues des assurés	F01	47 138 911	35 422 948
Sommes versées pour paiement des sinistres	F02	- 13 788 446	- 10 103 385
Encaissement des primes reçues (acceptations)	F03		
Sommes versées pour sinistres (acceptations)	F04		
Commissions versées sur les acceptations	F05		
Décaissements des primes pour les cessions	F06	- 3 906 499	- 2 646 830
Encaissement des sinistres pour les cessions	F07	204 431	208 209
Commissions reçues sur les cessions	F08	922 633	496 832
Commissions versées aux intermédiaires	F09	- 3 557 285	- 2 006 078
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F10	- 5 500 937	- 4 968 131
Variation des dépôts auprès des cédantes	F11		
Variation des espèces reçues des cessionnaires	F12		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	F13	- 53 285 483	- 37 078 000
Encaissements liés à la cession des placements financiers	F14	39 228 000	23 169 000
Taxes sur les assurances versées au trésor	F15	- 5 183 797	- 4 013 035
Produits financiers reçus	F16	1 604 422	1 168 247
Impôt sur les bénéfices payés	F17	- 5 000	
Autres mouvements	F18		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		3 870 950	- 350 224
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	F19	- 774 095	- 161 153
Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	F20		
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F21	- 2 740 684	
Décaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	F22		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F23		
Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	F24		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements		- 3 514 779	- 161 153
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émission des actions	F25		
Dividendes et autres distributions	F26		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Flux de trésorerie provenant des activités de financements			
Incidence Des Variations De Taux De Change Sur Les Liquidités Ou Equivalents De Liquidités	F30		
Variation de trésorerie		356 171	- 511 377
Trésorerie de début d'exercice		1 867 803	2 379 180
Trésorerie de fin d'exercice		2 223 975	1 867 803

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 /12/2017

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

ZITOUNA TAKAFUL est une société anonyme qui a pour objet, notamment, la réalisation et la gestion de contrats ou de convention d'assurance et de réassurance vie et non vie conformément aux principes et valeurs relatifs aux TAKAFUL et RETAKAFUL. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété.

1 - Identité

Raison Sociale : ZITOUNA TAKAFUL

Capital Social : 15 000 000 Dinars

RC : B01100102011

Matricule fiscal : 1183749MPM000

Siège social : Immeuble ZITOUNA TAKAFUL avenue de la bourse les jardins du lac

2 - Conseil d'Administration

- Monsieur Adel Gar, Président du Conseil d'Administration
- La Société Al Karama Holding S.A
- La Banque Zitouna
- La Société Portefeuille Invest SARL
- L'Etat Tunisien
- Monsieur Mahfoudh BAROUNI
- Monsieur Makrem BEN SASSI

3 - Directeur Général : M. Makrem BEN SASSI

II- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2017 :

L'exercice 2017 a connu les faits marquants suivants :

- 1- Environnement économique national
 - Le Conseil National de la Comptabilité a adopté, lors de sa réunion du 26 décembre 2017, les normes comptables tunisiennes relatives à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance Takaful et/ou Rétakaful (la NCT 43) et au contrôle interne et l'organisation comptable dans les entreprises d'assurance Takaful et / ou de Rétakaful (la NCT 44)

- La croissance économique a connu une légère amélioration au cours de l'année 2017, elle s'est élevée à 1,9% contre 1% en 2016.
- Le taux d'inflation a poursuivi sa tendance haussière pour atteindre en moyenne, 5,3% en 2017 contre 3,7% une année auparavant.
- En termes de moyenne annuelle, le dinar a connu en 2017 une dépréciation de 12,8% à l'égard de l'euro, de 11,3% par rapport au dollar américain, de 7,8% vis-à-vis du yen japonais et de 11,9% vis-à-vis du dirham marocain.

2- ZITOUNA TAKAFUL

- Un total du bilan de 83 728 011 Dinars contre 61 023 885 Dinars et un résultat net de 3 452 881 Dinars contre 2 490 570 Dinars au 31/12/2016 soit une progression de 39%.
- Amélioration sensible du résultat non vie qui passe de 1 246 116 Dinars au 31/12/2016 à 2 234 810 Dinars au 31/12/2017.
- Des fonds propres de 13 458 224 Dinars contre 10 005 343 Dinars au 31/12/2016.
- Des engagements techniques nets de recours à encaisser de 61 736 146 Dinars contre 44 134 125 Dinars au 31/12/2016 soit une évolution de 40 %.
- Des sinistres payés non vie nets de réassurance passant de 8 789 067 Dinars à 11 563 427 Dinars soit une augmentation de 32%
- Des sinistres payés vie nets de réassurance passant de 163 411 Dinars au 31/12/2016 à 429 926 Dinars au 31/12/2017 soit une augmentation de 163%
- Des placements financiers de 56 475 561 Dinars contre 39 531 178 Dinars au 31/12/2016.
- Des produits financiers passant de 1 863 058 Dinars au 31/12/2016 à 2 727 599 Dinars au 31/12/2017.

III - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

A- Les frais préliminaires :

Les frais préliminaires engagés par une entreprise en phase de création sont en général importants et non répétitifs et ne se rapportent pas à des productions déterminées, et l'on considère que les revenus correspondants sont obtenus au cours de plusieurs exercices et non pas uniquement au cours de l'exercice durant lequel ils sont engagés

Les frais engagés avant la phase de mise en exploitation de ZITOUNA TAKAFUL sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Conformément au paragraphe 13 de la norme comptable tunisienne n°10 relative aux charges reportées les revenus réalisés au cours de la période de pré exploitation (les produits financiers) viennent en déduction des frais préliminaires.

B- Politique d'amortissement

ZITOUNA TAKAFUL applique la méthode linéaire pour l'amortissement de ses actifs incorporels et corporels, selon les taux suivants :

Immeuble	5%
Logiciels	33.33%
Agencement Aménagement	15%
Matériel informatique	33.33%
Mobilier de bureaux	20%
Matériel de transport	20%

C- Placements Financiers

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Les produits des placements sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

D- Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises l'assurance et/ou de réassurances.

E- Affectation des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

IV - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels présentent un solde net au 31/12/2017 de **51 495** Dinars, ils se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur brute	Acquisition 2017	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort 2017	Total Amort.	Valeur nette
Logiciels	880 052	9 249	889 300	797 504	40 301	837 805	51 495
Autres immobilisations incorporelles	17 700	0	17 700	17 700	0	17 700	0
Total	897 752	9 249	907 000	815 204	40 301	855 505	51 495

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation totalisent au 31/12/2017 un montant net de **1 107 050** Dinars :

Désignations	Valeur brute 31/12/2016	Acquisition 2017	Cession 2017	Valeur brute 31/12/2017	Amort. 31/12/2016	Reprise 31/12/2017	Dotation Amort. 2017	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	380 353	444 000	104 939	719 414	328 624	104 939	101 510	325 194	394 220
Mobilier et Matériel de Bureau	307 608	35 132	24 186	318 554	216 916	20 166	41 804	238 554	80 000
Matériel Informatique	696 530	94 456	0	790 986	461 400	0	94 522	555 922	235 064
AAI	847 021	116 614	0	963 636	433 347	0	132 522	565 870	397 766
Total	2 231 512	690 202	129 125	2 792 589	1 440 288	125 106	370 358	1 685 539	1 107 050

AC3 – Placements

Les placements totalisent au 31/12/2017 un montant net de **56 475 561** Dinars contre un montant de **39 531 178** Dinars au 31/12/2016 soit une augmentation de **16 944 382** Dinars qui se détaillent comme suit :

Désignations	2017	2016	Variation
Terrain d'exploitation	2 740 684	0	2 740 684
Titres Participatifs BZ 2015	8 000 000	3 000 000	5 000 000
Actions Zitouna Tamkeen	1 489 999	299 999	1 190 000
Emprunt National	40 000	50 000	-10 000
Placements bancaires	43 824 000	35 878 000	7 946 000
Dépôts et cautionnement	8 651	8 651	0
Créances auprès des Entreprises Cédantes	372 227	294 528	77 698

Total	56 475 561	39 531 178	16 944 382
--------------	-------------------	-------------------	-------------------

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2017 un montant net de **5 158 429** Dinars contre **3 104 265** Dinars au 31/12/2016 soit une augmentation de **2 054 164** Dinars :

Libellés	2017	2016	Variation
Provisions pour primes non acquises	2 430 467	1 899 884	530 583
Provisions d'assurance vie	740 325	500 948	239 377
Provisions pour sinistres vie	96 249	0	96 249
Provisions pour sinistres non vie	1 891 388	703 433	1 187 955
Total	5 158 429	3 104 265	2 054 164

AC6 – Créances

AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directes

Les créances nées d'opérations d'assurances directes s'élèvent au 31/12/2017 à un montant net de **11 826 395** Dinars contre un total de **9 869 385** Dinars au 31/12/2016 soit une variation de **1 957 010** Dinars qui se détaille ainsi :

LIBELLES	2017	2016	Variation
Primes acquises et non émises	184 639	71 540	113 099
Primes à annuler	-634 410	-701 763	67 353
Créances nées d'opérations d'assurance directe	12 004 502	10 217 742	1 786 760
Provision sur créance	-1 726 461	-1 560 657	-165 805
IDA	1 189 491	1 102 834	86 657
Hors IDA	904 728	800 818	103 910
Provision sur créance IDA et Hors IDA	-96 094	-61 131	-34 963
Total	11 826 395	9 869 385	1 957 010

AC63 Autres créances :

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2017 de **1 267 311** Dinars, elle est alimentée principalement des créances vis-à-vis des agents d'assurances et des créances vis-à-vis de l'Etat (retenues à la source et reports d'impôts) soient respectivement de **179 339** Dinars et **1 081 595** Dinars.

AC7 Autres éléments d'actif

AC71 Avoir en banque, CCP, Chèques et caisse

Cette rubrique présente un solde au 31/12/2017 de **2 517 129** Dinars contre **2 006 252** Dinars au 31/12/2016, elle se détaille comme suit :

LIBELLES	2017	2016	Variation
Comptes courants bancaires	2 209 374	1 865 677	343 697
Caisse	14 600	2 126	12 474
Valeur à L'Encaissement	293 154	138 449	154 705
Total	2 517 129	2 006 252	510 877

AC721 Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition reportés correspondent aux frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2017, cette rubrique présente un solde de **3 854 000** Dinars. Les frais d'acquisition reportés sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient de frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition enregistrés en comptabilité (ligne spécifique de l'état de résultat technique) aux primes émises.

AC722 Autres charges à répartir

Cette rubrique est alimentée des frais préliminaires engagés par la société avant sa mise en exploitation commerciale et des frais de communication. Ces frais ont été totalement résorbés au cours de l'exercice 2015.

Libellé	Valeur brute	Résorption	Net
Frais préliminaires	2 431 619	2 431 619	0
Frais de Communication	989 777	989 777	0
Total	3 421 395	3 421 395	0

AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus

Il s'agit du profit sur les placements bancaires BZ (ISTITHMAR MOUAJAH) acquis à l'exercice 2017 et non encore échus. Le montant net de cette rubrique au 31/12/2017 est de **1 152 012** Dinars.

AC733 Autres comptes de régularisation Actif

Cette rubrique est alimentée des charges constatées d'avance au titre de l'exercice 2017. Ces charges s'élèvent à **315 735** Dinars.

CP1 - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Capital Social	Résultat	Résultat reporté	Total
Capitaux Propres Au 31/12/2016	15 000 000	2 490 570	-7 485 228	10 005 343
Affectation du résultat 2016		-2 490 570	2 490 570	0
Résultat de l'Exercice 2017		3 452 881		3 452 881

Capitaux Propres Au 31/12/2017	15 000 000	3 452 881	-4 994 657	13 458 224
---------------------------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Le capital social de la société ZITOUNA TAKAFUL est composé de 15 000 000 actions ordinaires de valeur unitaire de 1 dinar, réparties comme suit :

Libellé	Nombre d'actions
Société Karama Holding S.A	8 699 995
Banque Zitouna S.A	4 500 000
Société Portefeuille Invest	1 800 000
L'Etat tunisien	3
Mr. Adel Grar	1
Mr. Mahfoudh Barouni	1
Total	15 000 000

PA3 – Provisions techniques brutes

PA310 : Provisions pour Primes Non acquises

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise au 31/12/2017 un montant de **16 188 262** Dinars.

PA320 : Provisions d'assurance vie

Cette rubrique est alimentée par le solde du compte provisions mathématiques vie soit un montant au 31/12/2017 de **23 095 635** Dinars. Les provisions mathématiques vie correspondent à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré.

PA330 : Provisions pour sinistre vie

La provision pour sinistre vie constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivées à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés. La provision pour sinistre vie présente un solde net au 31/12/2017 de **250 286** Dinars.

PA331 : Provisions pour sinistre non vie

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payés au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres matériels automobile doit être déterminée concurremment selon trois méthodes et la méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;

- La méthode des cadences des règlements.

ZITOUNA TAKAFUL a retenu pour l'exercice 2017 une seule méthode (Dossier par dossier)
Le montant des provisions pour sinistres à payer, net de recours, au 31/12/2017 s'élèvent à **21 949 851** Dinars.

PA361 : Autres provisions techniques

Cette rubrique présente le solde au 31/12/2017 de la provision pour risque en cours. Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge de sinistre et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises. Cette rubrique présente un solde de **252 112** Dinars

PA5 : Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues des cessionnaires et des rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques.

Le solde de cette rubrique présente un solde au 31/12/2017 de **3 607 948** Dinars.

PA6 – Autres Dettes

PA61 : Dettes nées d'assurances directes

Cette rubrique présente au 31/12/2017 un solde de **168 306** Dinars. Elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires.

PA62 : Dettes nées de réassurance

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à **2 125 093** Dinars.

PA631 : Dépôt et cautionnements reçus

Le solde de cette rubrique est de **120 449** Dinars. Il représente les cautions reçus auprès des agents d'assurance agréés.

PA632 : Personnel

Le solde de cette rubrique est de **402 340** Dinars. Elle est alimentée principalement par le solde du compte dettes pour congés à payer, et la prime de rendement au titre de l'exercice 2017.

PA633 : Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Le solde de cette rubrique est de **1 010 608** Dinars. Il correspond aux « cotisations CNSS » à payer au titre du 4^{ème} trimestre 2017 et aux taxes et impôts relatives au mois de décembre 2017.

PA64 Crédoiteurs Divers

La rubrique « créateur divers » s'élève au 31/12/2017 à **505 133** Dinars. Elle est alimentée principalement par les soldes des comptes fournisseurs.

PA712 Autres comptes de régularisation Passif

Cette rubrique est alimentée des charges à payer au titre de l'exercice 2017 qui s'élèvent à **193 764** Dinars.

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

PRNV1 : Primes Acquises

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2017 de **26 412 537** Dinars qui se détaille comme suit :

Branches/Primes acquises	Primes émises et acceptées	Annulation	Prime à Annuler	Primes acquises non émises	Primes non acquises	Cessions	Opérations Nettes au 31/12/2017
AUTO	23 018 744	-340 057	-238 133	32 850	-2 306 888	-370 462	19 796 054
TRANSPORT	2 025 607	-2 986	1 530	37	-63 498	-1 293 143	667 548
INCENDIE	2 451 522	-14 360	724	5 671	-356 536	-1 523 172	563 849
CONSTRUCTION	898 173	-51 927	121 944	0	-261 168	-405 161	301 860
RC	260 383	-8 808	-4 759	0	-5 740	-16 815	224 261
RDS	913 664	-19 753	-10 673	2 408	-152 786	-492 282	240 578
ASSISTANCE	1 971 485	-15 567	-8 411	0	-125 358	-1 048 883	773 266
MALADIE	2 599 716	-11 002	4 880	72 133	-1 510	0	2 664 216
ACCIDENT	1 293 731	-2 799	-1 512	0	-108 515	0	1 180 904
Total	35 433 025	-467 258	-134 410	113 099	-3 382 000	-5 149 919	26 412 537

PRNT3 : Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques non vie. Il s'agit des produits nets des placements « ISTITHMAR MOUJAH » et des rémunérations nettes des dépôts relatifs aux cotisations TAKAFUL GENERAL.

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2017 de **1 432 146** Dinars :

Libellé	2017	2016	Variation
Revenus des dépôts	43 253	28 880	14 373
Revenus des placements	1 532 220	1 030 448	501 772
Charges de placements	143 327	112 282	37 145

Produits de Placements Non vie Nets	1 432 146	947 046	479 000
--	------------------	----------------	----------------

CHNV1 : Charges de sinistres

CHNV11 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2017 un solde net de **11 563 427** Dinars :

Libellé	Opérations brutes 2017	Cessions 2017	Opérations nettes 2017	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016
Sinistres payés nets de recours	12 327 797	764 371	11 563 427	9 029 130	240 063	8 789 067
Total	12 327 797	764 371	11 563 427	9 029 130	240 063	8 789 067

CHNV12 : Variation de provision pour sinistres

Le montant de la variation des provisions pour sinistres à payer au 31/12/2017 s'élèvent à **6 084 732** Dinars, détaillé ainsi.

Libellé	Opérations brutes 2017	Cessions 2017	Opérations nettes 2017	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016
Variation des provisions pour Sinistres	7 272 687	1 187 955	6 084 732	6 133 613	507 714	5 625 898
Total	7 272 687	1 187 955	6 084 732	6 133 613	507 714	5 625 898

CHNV2 : Variation des autres provisions techniques

Le montant porté au niveau de cette rubrique correspond à la variation des provisions pour risque en cours qui s'élèvent à **71 465** Dinars au 31/12/2017.

CHNV4 : Frais d'exploitation

CHNV41 : Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2017 de **7 707 837** Dinars. Les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables sont respectivement de **2 225 631** Dinars et **5 482 206** Dinars.

CHNV43 : Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31/12/2017 est de **1 285 447** Dinars.

CHNV44 : Commissions reçues des réassureurs

Les commissions acquises à la société au titre des opérations de cessions non vie sont arrêtées au 31/12/2017 à **1 285 326** Dinars contre **1 047 751** Dinars en 2016.

CHNV5 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2017 de **540 092** Dinars.

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

PRV1 : Primes émises et acceptés

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2017 de **8 423 412** Dinars qui se détaille comme suit :

Branches/Primes acquises	Primes émises	Annulation	Variation des Primes A Annuler	Cessions	Opérations Nettes au 31/12/2017
PREVOYANCE	4 597 468	-3 602	37 955	-1 148 529	3 483 293
MIXTE	3 042 857	-235 530	129 778	-23 770	2 913 335
EPARGNE	2 029 980	-37 225	34 029	0	2 026 784
Total	9 670 304	-276 356	201 763	-1 172 299	8 423 412

PRV2 : Produits de placements

Les revenus de placements représentent un solde brut au 31/12/2017 de 1 094 788 Dinars qui se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Produit de placements « ISTITHMAR MOUAJAH »	1 077 929	741 067	336 862
Rémunération sur dépôts	16 859	10 446	6 413
TOTAL	1 094 788	751 512	343 276

CHV1 : Charges de sinistres

CHV11 : Montants payés

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2017 un solde net de **429 926** Dinars. Ils correspondent aux sinistres payés et aux frais internes notamment les frais de personnel, la quote-part de loyer et les amortissements du mobilier et du matériel engagés dans le cadre de cette activité.

CHV4 : Frais d'exploitation

CHV41 : Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2017 de **1 363 500** Dinars. Les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables sont respectivement de **721 581** Dinars et **641 919** Dinars.

CHV43 : Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31/12/2017 est de **443 841** Dinars.

CHV44 : Commissions reçues des réassureurs

Les commissions acquises à la société au titre des opérations de cessions sont arrêtées au 31/12/2017 s'élève à **493 427** Dinars.

CHV5 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques correspondent principalement aux charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition. Elles comprennent notamment la résorption des frais préliminaires.

Cette rubrique présente un solde brut au 31/12/2017 de **148 211** Dinars.

CHV9 : Charges de placements

Les charges de placements présentent un solde au 31/12/2017 de **50 086** Dinars contre un solde de 40 849 Dinars au 31/12/2016.

VII - NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT :

PRNT11 : Revenus de placements

Les revenus de placements représentent un solde brut au 31/12/2017 de **1 632 811** Dinars, il est détaillé comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Revenus des placements « ISTITHMAR MOUAJAH »	1 581 959	1 067 481	514 478
Revenus des Dépôts	50 852	44 065	6 787
Total	1 632 811	1 111 546	521 265

CHNT1 : Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)

Les charges de placements présentent un solde au 31/12/2017 de **147 991** Dinars :

Libellé	2017	2016	Variation
Rémunération sur dépôt de réassurance	78 439	60 170	18 269
Frais bancaires	4 665	2 997	1 668
Frais de gestion internes	64 887	52 112	12 775
Total	147 991	115 279	32 712

PRNT2 : Autres Produits Non Techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31/12/2017 de **232 255** Dinars, ils englobent principalement les indemnisations des sociétés d'assurance et la refacturation des loyers au profit des agents agréés

VIII - NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE :

La trésorerie a atteint, au 31/12/2017, **2 223 975** Dinars contre **1 867 803** Dinars au 31/12/2016, soit une variation positive de **356 171** Dinars :

- Les flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation sont de **3 870 950** Dinars au 31/12/2017 contre - **350 224** Dinars au 31/12/2016.
- Les flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement sont de **3 514 779** dinars au 31/12/2017 contre - **161 153** Dinars au 31/12/2016.

IX - INFORMATIONS DIVERSES :

1. Ventilation des primes par Zone Géographique

Les primes émises nettes de taxes et d'annulations sur exercices en cours s'élèvent, au 31/12/2017, à **45 103 329** Dinars, elles se détaillent par zone géographique comme suit :

Zone	2017	2016	Variation
Grand Tunis	30 158 329	26 148 312	4 010 017

Sahel	5 921 000	4 452 000	1 469 000
Sfax & Sud	9 024 000	5 792 000	3 232 000
Total général	45 103 329	36 392 312	8 711 017

2. Ventilation des frais de Personnel

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2017 à la somme de **4 606 000** Dinars et sont ventilés comme suit :

Nature	2017	2016	Variation
Charges de personnel	4 478 000	3 602 000	876 000
Formation	59 000	27 000	32 000
Autres	69 000	52 000	17 000
Total général	4 606 000	3 681 000	925 000

3. Décompte Fiscal

	2017
RESULTAT NET COMPTABLE	3 452 881
I. Réintégrations	2 392 048
II. Déductions	735 526
Résultat Fiscal Après Déduction Des Provisions et Avant Déduction Des Déficit et Des Amortissements	3 999 682
Réintégration des Amortissements de l'Exercice	390 492
Déduction des déficits reportés	-1 833 877
Déduction amortissement de l'exercice	-390 492
Déduction amortissement réputés différés en périodes déficitaires	-2 255 492
Résultat Après Déduction Des Déficit et Amortissements	-89 687
Résultat Fiscal Après Déduction Des Provisions et Avant Déduction Des Déficit et Des Amortissements	-89 687
Chiffre d'affaires BRUT	47 744 111
Minimum d'impôts	95 488
Impôts Dus	95 488
Retenue à la source subie	1 081 595
Report d'impôts	986 106

4. Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

4-1 Créances :

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	-449 771	0	0	-449 771
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	10 387 970	1 616 533	0	12 004 502
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	1 706 652	387 567	0	2 094 219

Créances nées d'opérations de réassurance	2 896	0	0	2 896
Personnel	6 377	0	0	6 377
Etat, organismes de sécurité social, collectivités publiques	1 081 595	0	0	1 081 595
Débiteurs divers	115 172	107 366	0	222 538
Total	12 850 889	2 111 466	0	14 962 355

4-2 Dettes :

Dettes	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	168 306	0	0	168 306
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 125 093	0	0	2 125 093
Dépôts et cautionnements reçus	120 449	0	0	120 449
Personnel	402 340	0	0	402 340
Etat, organismes de sécurité sociale, collectives publiques	1 010 608	0	0	1 010 608
Créditeurs divers	505 133	0	0	505 133
Total	4 331 929	0	0	4 331 929

ANNEXE N°9 : Etat Récapitulatif des placements

	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins-value latente
Placements Immobilier et Placement Immobilier en Cours	2 740 684	2 740 684	2 740 684	0
Actions et autres titres revenu variable autres que les parts d'OPCVM	1 489 999	1 489 999	1 489 999	0
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres	8 040 000	8 040 000	8 040 000	0
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes	372 227	372 227	372 227	0
Autres dépôts	43 832 651	43 832 651	43 832 651	0
<i>Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus</i>				
Total	56 475 561	56 475 561	56 475 561	0
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	45 225 983	45 225 983	45 225 983	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	10 204 137	10 204 137	10 204 137	

La politique de placement de ZITOUNA TAKAFUL s'inscrit dans la logique du respect des dispositions de l'article 31 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 (fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation), des textes réglementaires l'ayant amendé et complété par la suite et des fondements de la finance islamique.

Le défaut d'émission de Sukuk par l'Etat tunisien ne permet pas à ZITOUNA TAKAFUL de se conformer entièrement aux dispositions de l'article 31 sus indiqué.

ANNEXE N°10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
Inventaire 2015					
Règlements cumulés	1 378 564	4 082 935	3 439 575		
Provisions pour sinistres	503 347	2 737 598	4 890 053		
Total charges des sinistres	1 881 911	6 820 533	8 329 628		
Primes acquises	2 453 825	11 722 539	17 878 806		
% sinistres / primes acquises	76,69%	58,18%	46,59%		

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
Inventaire 2016					
Règlements cumulés	1 543 848	4 779 496	6 193 708	5 203 083	
Provisions pour sinistres	274 571	1 752 199	3 643 723	9 160 051	
Total charges des sinistres	1 818 420	6 531 695	9 837 430	14 363 134	
Primes acquises	2 453 825	11 722 539	17 878 806	25 232 085	
% sinistres / primes acquises	74,11%	55,72%	55,02%	56,92%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
Inventaire 2017					
Règlements cumulés	1 601 436	5 137 842	7 147 704	9 471 762	6 958 709
Provisions pour sinistres	217 446	1 034 982	2 301 953	6 330 211	11 767 099
Total charges des sinistres	1 818 882	6 172 824	9 449 657	15 801 973	18 725 808
Primes acquises	2 453 825	11 722 539	17 878 806	25 232 085	31 562 456
% sinistres / primes acquises	74,12%	52,66%	52,85%	62,63%	59,33%

ANNEXE N°11 : Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations	Autres revenus et frais financiers	Raccordement
Revenu des placements immobiliers			PRNT 11 + PRV 21
Revenu des participations			PRNT 11 + PRV 21
Revenu des autres placements	2 727 599		PRNT 11 + PRNT3+PRV21
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			PRNT 2
Total produits des placements	2 727 599	0	
Intérêts			CHNT 11 + CHV 9
Frais externes			CHNT 3
Autres frais		198 078	
Total charges des placements		198 078	

ANNEXE N°12 : Etat de Résultat Technique Par Catégorie - VIE

	PREVOYANCE	MIXTE	EPARGNE	Total
Primes	4 631 822	2 937 105	2 026 784	9 595 711
Charges de prestations	-434 893	-160 912	-75 153	-670 958
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-2 028 176	-2 715 280	-1 989 200	-6 732 656
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0		0	0
Solde de souscription	2 168 752	60 914	-37 569	2 192 097
Frais d'acquisition	-1 001 914	-287 511	-74 075	-1 363 500
Autres charges de gestion nettes	-526 927	-23 682	-41 444	-592 052
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 528 841	-311 193	-115 518	-1 955 553
Produits nets de placements	563 026	276 928	204 747	1 044 701
Participation aux résultats et intérêts techniques	0		0	0
Solde financier	563 026	276 928	204 747	1 044 701
Primes cédées et / ou rétrocédées	-1 148 529	-23 770	0	-1 172 299
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	169 068	25 000	0	194 068
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	235 156	4 221	0	239 377
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0		0	0
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	507 828	-14 401	0	493 427
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	-236 477	-8 951	0	-245 428
Résultat technique	966 460	17 698	51 660	1 035 818
<i>Informations complémentaires</i>				
Montant des rachats	0	121 526	25 916	147 442
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0			0
Provisions techniques brutes à la clôture	12 227 778	6 615 126	4 503 017	23 345 921
Provisions techniques brutes à l'ouverture	10 058 186	3 900 525	2 511 341	16 470 051
<u>A déduire</u>	<u>0</u>	-	0	0
Provisions devenues exigibles	0		0	0

ANNEXE N°13 : Etat de Résultat Technique par Catégorie - NON VIE

	AUTO	TRANS	INCENDIE	CONSTRU	RC	DIVERS	ASSIST	MALADIE	ACCIDENT	Total
Primes acquises	20 166 516	1 960 691	2 087 021	707 021	241 076	732 860	1 822 149	2 664 216	1 180 904	31 562 456
Primes émises	22 473 404	2 024 189	2 443 557	968 190	246 816	885 646	1 947 508	2 665 727	1 289 420	34 944 456
Variation des primes non acquises	-2 306 888	-63 498	-356 536	-261 168	-5 740	-152 786	-125 358	-1 510	-108 515	-3 382 000
Charges de prestation	-14 872 802	-405 949	-1 473 633	-89 135	-126 746	-208 247	-23 937	-2 439 668	-31 833	-19 671 949
Prestations et frais payés	-9 147 286	-131 535	-539 311	-27 676	-67 119	-80 135	-23 937	-2 272 312	-38 487	-12 327 797
Charges des provisions pour prestations et diverses	-5 725 516	-274 415	-934 322	-61 459	-59 627	-128 112	0	-167 356	6 654	-7 344 152
Solde de souscription	5 293 715	1 554 742	613 389	617 886	114 330	524 613	1 798 213	224 548	1 149 071	11 890 507
Frais d'acquisition	-4 113 683	-786 957	-819 230	-359 994	-84 539	-169 746	-293 177	-376 603	-346 109	-7 350 037
Autres charges de gestion nettes	-953 923	-191 338	-110 061	-90 460	-16 740	-69 555	-110 571	-127 580	-155 310	-1 825 539
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-5 067 606	-978 295	-929 291	-450 455	-101 279	-239 300	-403 748	-504 183	-501 419	-9 175 576
Produits nets de placements	1 229 915	-2 598	106 566	49 564	14 120	10 640	12 260	10 512	1 168	1 432 146
Participation aux résultats										
Solde financier	1 229 915	-2 598	106 566	49 564	14 120	10 640	12 260	10 512	1 168	1 432 146
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-370 462	-1 293 143	-1 523 172	-405 161	-16 815	-492 282	-1 048 883	0	0	-5 149 919
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	78 823	267 170	361 992	2 763	0	53 622	0	0	0	764 371
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestation	241 995	243 346	640 302	64 600	0	-2 289	0	0	0	1 187 955
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats										0
Commissions reçues des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires	0	398 485	506 650	170 748	3 834	205 609	0	0	0	1 285 326
Solde de réassurance et / ou de rétrocession	-49 644	-384 141	-14 228	-167 050	-12 981	-235 339	-1 048 883	0	0	-1 912 267
Résultat technique	1 406 379	189 707	-223 565	49 946	14 190	60 613	357 842	-269 123	648 820	2 234 810
Informations complémentaires										
Provisions pour primes non acquises clôture	10 790 290	357 516	1 845 632	1 535 154	101 657	368 788	849 959	41 197	298 070	16 188 262
Provisions pour primes non acquises ouverture	9 172 045	294 019	1 489 096	1 273 985	95 917	216 001	248 756	1 563	14 881	12 806 262
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	23 066 327	427 167	1 764 129	212 029	322 189	201 247		395 032	490	26 388 610
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	16 378 819	304 046	861 221	150 570	255 619	49 580		233 216	7 144	18 240 215
Autres provisions techniques clôture	239 255	0			7 040				5 817	252 112
Autres provisions techniques ouverture	172 943				7 420				284	180 647

ANNEXE N°14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers

	Exercice				
	2013	2014	2015	2016	2017
Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)					
. Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
. Variation de la provision pour participation aux bénéfices					
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie (2)					
. Provisions mathématiques moyennes	2 869 330	6 049 644	9 632 145	13 977 276	19 729 307
. Montant minimum de participation					
. Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts Tech.) dont variation de la provision pour PB					

ANNEXE N°15 : Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Entreprises d'assurance et / ou de réassurance vie

	Rattachement	Ass Vie et Capit
Primes	PRV1 1° colonne	9 595 711
Charges de prestations	CHV1 1° colonne	670 958
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2 1° colonne	6 732 656
Ajustement ACAV (Assurance à capital Variable)	CHV10 - PRV3 1° colonne	0
Solde de souscription		2 192 097
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	1 363 500
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV 4	592 052
Charges d'acquisition et de gestion nettes		1 955 553
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	1 044 701
Participations aux résultats et intérêts techniques	CHV31 1° colonne	
Solde financier		1 044 701
Primes cédées et/ ou rétrocédées	PRV1 2° colonne	1 172 299
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2° colonne	194 068
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2° colonne	239 377
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2° colonne	0
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	CHV44 2° colonne	493 427
Solde de réassurance et / ou de rétrocession		245 428
Résultat technique		1 035 818
<i>Informations complémentaires</i>		
Montant des rachats		147 442
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture		23 345 921
Provisions techniques brutes à l'ouverture		16 470 051
<u>A déduire</u>		
Provisions devenues exigibles		

ANNEXE N°16 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Entreprises d'assurance et / ou de réassurance non vie

	Raccordement	TOTAL
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11 1° colonne	34 944 456
Variation des primes non acquises	PRNV12 1° colonne	3 382 000
Charges de prestations		31 562 456
Prestations et frais payés	CHNV11 1° colonne	12 327 797
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12 + CHNV6 1° colonne	7 344 152
Solde de souscription		11 890 507
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV42	7 350 037
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	1 825 539
Charges d'acquisition et de gestion nettes		9 175 576
Produits nets de placements	PRNT3	1 432 146
Participations aux résultats	CHNV3 1° colonne	0
Solde financier		1 432 146
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2° colonne	5 149 919
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2° colonne	764 371
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 + CHNV2 + CHNV 6 2° colonne	1 187 955
Part des réassureurs et / ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2° colonne	0
Commissions reçus des réassureurs et/ ou des rétrocessionnaires	CHNV44	1 285 326
Solde de réassurance et / ou de rétrocession		1 912 267
Résultat technique		2 234 810
<i>Informations complémentaires</i>		
Provisions pour primes non acquises clôture		16 188 262
Provisions pour primes non acquises ouverture		12 806 262
Provisions pour sinistres à payer à la clôture		26 388 610
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		18 240 215
Autres provisions techniques clôture		252 112

Autres provisions techniques ouverture		180 647
<u>A déduire</u>		
Provisions devenues exigibles		

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS AU 31/12/2017

Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful,

I-Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23/05/2017, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « Zitouna Takaful » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2017 faisant apparaître un total de 83 728 011 Dinars , l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net de 3 452 881 Dinars, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de 2 223 975 Dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II-Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 02 Avril 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

ECC-MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES - EXERCICE CLOS AU 31/12/2017

Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Takaful,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations réalisées en 2017 autre que les rémunérations des dirigeants :

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Au cours de 2017, la société a souscrit des contrats « ISTITHMAR MOUAJAH » auprès de la Banque Zitouna pour un total de 48 824 000 Dinars, détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)	Produit 2017 (DT)
Opérateur	1 715 000	22 540
Participants- Family	19 649 000	440 454
Participants- General	27 460 000	603 779
Total	48 824 000	1 066 773

- La société a souscrit aux titres participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2017 » émis par la banque Zitouna pour un montant de 5 000 000 Dinars détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)
Participants- General	3 300 000
Participants- Family	1 700 000
Total	5 000 000

Les titres participatifs ont les caractéristiques suivantes :

- ✓ Durée de 7 ans
- ✓ Prix d'émission de 100 Dinars par titre
- ✓ Une rémunération annuelle prévue à 8% de la valeur nominale et qui comporte une avance de 6,25% et un complément variable de 1,75%.
- ✓ Ces titres portent jouissance en profits à partir du 30/06/2017 et sont remboursables à la fin des 7 ans
- ✓ Ces titres ont généré des produits en 2017 à hauteur de 200 809 Dinars.

Cette opération a été autorisée par le conseil d'Administration en date du 23 mai 2017.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 dont voici les principaux volumes réalisés :

- Au cours de 2016, la société a souscrit auprès de la Banque Zitouna, des contrats « ISTITHMAR MOUAJAH » venant à échéance en 2017 et ce pour un total de 35 878 000 Dinars. Ces contrats ont généré un produit de placement au titre de 2017 de 1 162 947 Dinars.
- Une convention d'assistance conclue avec la Banque Zitouna en vertu de laquelle la Zitouna Takaful couvre les cartes électroniques délivrées par la Banque Zitouna à sa clientèle en contrepartie d'une prime sur laquelle la Banque Zitouna perçoit une commission calculée au Taux de 20% TTC.
- La société a conclu une convention de bancassurance avec la Banque Zitouna en date du 01/06/2012. Cette convention prévoit la commercialisation dans les agences de la banque du produit Takaful Tamouil moyennant une commission de 10% prélevée sur les primes d'assurance réalisées. Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration en date du 26/12/2012.
- La société a convenu avec la Banque Zitouna de la rémunération de ses dépôts à vue auprès de cette dernière à partir du 01/09/2011. A cet effet, les dépôts sont affectés par la banque à des emplois sécurisés dans le cadre d'un contrat « MOUDHARABA » et donneront lieu au versement au profit de la société d'une part de 40% des produits générés ce qui correspondrait à un rendement de 2% l'an. Le produit total enregistré au titre de 2017 relativement à ces dépôts s'élève à 67 710 Dinars.
- La société a conclu une convention cadre avec la banque Zitouna qui est entrée en vigueur le 01/12/2012, et qui est destiné à régir les modalités d'application des contrats « Takaful Incendie Logement » liés au financement immobilier par la banque. Cette convention prévoit un taux de rémunération de 10% au profit de la banque.

- La société a conclu avec la banque Zitouna une convention, en date du 25/10/2013, dont l'objet est la mise en place dans les locaux de la banque d'un service desk pour la commercialisation des produits Takaful (autre que les produits bancatakaful) et ce moyennant le paiement par la société de frais de gestion au taux de 11,8%. Ce taux est appliqué sur le montant de la contribution nette au titre de chaque contrat commercialisé.
- La société a souscrit aux titres participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2015 » émis par la banque Zitouna pour un montant de 3 000 000 Dinars détaillés comme suit :

Affectation du placement	Montant (DT)
Participants- General	2 200 000
Participants- Family	800 000
Total	3 000 000

Les titres participatifs ont les caractéristiques suivantes :

- ✓ Durée de 7 ans
- ✓ Prix d'émission de 100 Dinars par titre
- ✓ Une rémunération annuelle prévue à 8% de la valeur nominale et qui comporte une avance et un complément variable
- ✓ Ces titres portent jouissance en profits à partir du 25/12/2015 et sont remboursables à la fin des 7 ans
- ✓ Ces titres ont généré des produits en 2017 à hauteur de 241 980 Dinars.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C.1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des Code des Sociétés Commerciales, se présentent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du 03/10/2017. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel brut de 270 000 Dinars. Cette décision est applicable à compter du 1er Avril 2017.
- Il bénéficie en outre d'un bonus annuel dont le montant net est fixé pour l'exercice 2017 à 70 000 Dinars selon décision du Conseil d'Administration du 09/03/2018.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés en 2017 par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/05/2017 dont le montant est fixé à 1500 Dinars brut par séance avec un plafond de 6 000 Dinars brut par administrateur et par exercice.
- Les membres des comités émanant du Conseil d'Administration sont rémunérés en 2017 par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du

23/05/2017 dont le montant est fixé à 600 Dinars brut par séance avec un plafond de 3 000 Dinars brut par administrateur et par exercice.

C.2- Les obligations et engagements de la société ZITOUNA TAKAFUL envers ses dirigeants tels qu'elles ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 se présentent comme suit :

Montants bruts en dinars	Directeur Général		Membres du Conseil d'Administration	
	Charge de l'exercice	Passifs	Charge de l'exercice	Passifs
Rémunération annuelle brute dont avantages en nature	360 616	117 419	45 000	45 000
Charges sociales et fiscales	35 808	3 250		
Provision pour congés payés	11 899	32 589		
Total des obligations et engagements vis-à-vis des Dirigeants	408 323	153 259	45 000	45 000

Il est à signaler que la rémunération du directeur général telle qu'indiquée au niveau du tableau ci-dessus tient compte du montant du bonus qui a été décidé par le Conseil d'Administration du 09/03/2018.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 02 Avril 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Membre de KPMG International
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

ECC-MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF